



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION COMITE DIRECTEUR DU 8 janvier 2026

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du Comité Directeur + mise en ligne sur le site

PRESENTS (18) : ANDRIEN Nadine, BILLOT Maryse, CROCHOT Françoise, DARCQ Florian, DUQUESNOY Olivier, GENOUD Jean-Paul, MARION Claude, MOULIN Annick, PESLAY Philippe, RIVA Virginie, THA Olivier, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Florence, TONON Jean-Georges, TROY Odile, VOLO Marie-Claire, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (4) : CHATEAU Nathalie, MURATI Anne-Cécile, ROUSSILLON Éric, SCHLICK Jean-Luc,

ABSENTS EXCUSES (1): LORNET Jean-Michel

ABSENTS (1) : ROUSSELOT Philippe

Prochaine réunion : mardi 3 mars 2026 19h45 (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
En préambule, Olivier DUQUESNOY réitère ses vœux à toute l'équipe <u>I – ACCUEIL DES NOUVELLES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR</u> Olivier salue l'entrée au comité directeur de Virginie RIVA, Odile TROY et Marie-Claire VOLO qui œuvrent comme bénévoles au sein de notre club, et souligne que leur élection permet d'atteindre quasiment la parité au sein du comité. <u>II – ELECTION DU BUREAU</u> En introduction, Olivier rappelle que le bureau est statutairement élu au scrutin secret (art 8) pour 2 ans (art 6 du RI) et que le président élu en cours de mandat l'a été pour la durée du mandat restant à courir(statuts art 8-4). Le bureau élu en décembre 2023, et partiellement modifié/complété en décembre 2024, doit par conséquent être réélu en totalité. Il donne ensuite la parole à Annick Moulin, doyenne du comité, pour présider l'élection. Annick demande s'il y a des candidats pour les postes de Président, Vice-Président, Trésorier et secrétaire. Olivier s'exprime alors pour présenter la candidature des membres du bureau sortant qui se représentent tous les 4 dans l'esprit d'équipe qui les a animés pendant le mandat écoulé. Il rappelle que l'année écoulée a été riche en évènements et a généré une forte charge de travail supplémentaire (nouvelle formule du magazine, 150 ans du club, découverte du nouveau logiciel de gestion des sorties...) en plus des tâches périodiques. L'activité du comité et de son Bureau a été approuvée par l'ensemble des adhérents et dans ces conditions les membres du Bureau sont candidats pour un nouveau mandat. En l'absence de volontaires, il est procédé au vote à bulletins secrets. Avec l'accord du comité, le dépouillement est assuré par la plus jeune membre du CODIR (Virginie RIVA) assistée par Annick MOULIN. * Olivier DUQUESNOY annonce ensuite que les membres du bureau souhaitent réactiver le poste de trésorier adjoint, dans le souci de renforcer la sécurité des opérations financières du club. Il demande à l'assistance de lui faire parvenir des candidatures, pour une élection au plus tard dès le prochain CODIR. Virginie RIVA proposant sa candidature, qui est la seule, l'assemblée estime pertinent de procéder à l'élection dans la foulée. Un vote à bulletins secrets est mis en œuvre, dont le dépouillement est assuré par Annick MOULIN.	<u>Résultats du vote</u> Président : Olivier DUQUESNOY 22 voix Vice-président : Eric ROUSSILLON 21 voix Trésorier : Claude TISSERANT 22 voix Secrétaire générale : Nadine ANDRIEN 22 voix Trésorière adjointe : Virginie RIVA 21 voix

A l'issue de ces 2 scrutins, la composition du Bureau, élu pour une durée de 2 ans qui prendra fin en janvier 2028, est la suivante :

Président : Olivier DUQUESNOY
Vice-Président : Eric ROUSSILLON
Secrétaire générale : Nadine ANDRIEN
Trésorier : Claude TISSERANT
Trésorière adjointe : Virginie RIVA

Le nouveau Bureau remercie le CODIR pour sa confiance.
S'agissant de la sécurité des opérations financières, plusieurs participants s'expriment sur la fraude importante dont a été victime la FFCAM. Ils s'inquiètent de savoir ce qui sera mis en œuvre pour éviter la réitération d'une pareille déconvenue, et suggèrent d'interpeller la national. En local, le risque semble minime. Ce sujet sera de toute évidence abordé lors de l'AG nationale.

III – RENOUELEMENT ANNUEL DES COMMISSIONS (article 7-1 du règlement intérieur)

Olivier propose de reconduire toutes les commissions existantes.
Sur proposition de Jean-Georges Tonon, il est acté de constituer une commission Communication (comprenant la réalisation du magazine) (*)

Liste des commissions :

- Alpinisme
- Bourse aux skis
- Bibliothèque
- Communication
- Escalade
- Ecole d'Aventure
- Formation/sécurité
- Handisports
- Jumelage
- Matériel
- Milieu Montagnard
- Randonnée
- Ski
- Trail
- TUB

*Le pilotage en sera proposé à Lydia Berthomieu et Frédéric Peracchi.

Olivier rappelle que les commissions doivent se réunir dans le mois qui suit leur reconduction (article 7-3 du RI), notamment pour proposer au comité leur responsable, et y inviter le président du club (art 7-4).

IV – THEMES DE TRAVAIL 2026

1) Bilan carbone :

Il doit être refait chaque année, pour mesurer son évolution et mettre en œuvre des plans d'action d'amélioration de nos pratiques.
Un questionnaire sera préparé par la commission Milieu montagnard.

Le questionnaire sera envoyé à tous les adhérents courant février.

2) Mise à jour des statuts et du RI

Elle est rendue nécessaire par les dispositions du Code des Sports de 2022 qui a entraîné la modification des statuts et du RI de la FFCAM.

On attend le « toilettage » qui sera fait lors de l'AG nationale de mars 26 à Bayonne, puis on le déclina en local

3) Charte des bonnes pratiques

La commission Milieu Montagnard a déjà engagé un travail sur ce thème et fera des propositions au CODIR courant mai.

Christophe WERTHEIMER indique que la commission MM propose de différencier les termes de bonnes pratiques, de règlement et de charte.

La charte serait transversale à toutes les activités et parties prenantes du club (pratiquants, encadrants, dirigeants).

La commission a commencé la rédaction d'une charte environnement (titre provisoire) dont les objectifs sont : de proposer au CODIR un positionnement et des moyens sur notre engagement à diminuer, limiter les impacts de nos activités sur le climat et la bio diversité, de nous situer par rapport aux objectifs nationaux, régionaux et de la fédé d'atteindre la neutralité carbone.

Il convient de dresser l'inventaire des autres sujets ayant vocation à intégrer la charte des bonnes pratiques (règles financières internes, gestion des sorties charte du matériel , etc...), puis constituer un groupe de travail hors MM

Groupe de travail :

Nadine ANDRIEN,
Olivier DUQUESNOY,
Claude MARION et
Odile TROY

V – DOSSIERS EN COURS

1) Mise en place de la nouvelle application FFCAM de gestion des sorties : « Sorties-club »

Après une phase test qui a permis d'obtenir des améliorations, il est proposé de passer à la phase opérationnelle, au 2 avril, avec 2 préalables :

- note d'application aux encadrants
- tutoriel pour tous les adhérents

Les bases vont être nettoyées, et les 2 outils vont cohabiter jusqu'au 2 avril, avec un accès possible depuis notre site vers « sorties-club » .

Le concours de Lydia BERTHOMIEU et Frédéric PERRACCHI sera demandé pour la communication.

Mise en application en date du 2 avril validée à l'unanimité du CODIR

Olivier DUQUESNOY indique que Colette BANDERIER ayant quitté le club, Lydia gère l'ensemble des réseaux sociaux

2) <u>Candidature aux » 8 d'Or « de la FFCAM</u> Eric ROUSSILLON avait proposé de monter un dossier sur les 150 ans. Dossier à présenter pour le 2 février. 3) <u>Achat de matériel pour l'Ecole d'Aventure</u> La demande porte sur l'achat de matériel de sécurité (longes, machards, sangles etc...), soit de 55€ à 70 € par aventurier 4) <u>Participation aux évènements Handisports</u> La commission HandiCAF, qui porte ces sujets, se réunit le 15 janvier - Raid Handiforts : du 22 au 24 mai - Foulées colorées : le 1er avril Anne AVANZI, responsable de la commission, participera par ailleurs à une journée de présentation Handisports à la mairie le 21 mars 5) <u>Demande de partenariat étudiant</u> Diwan Le Cossec, nouvel adhérent, sollicite le CAF pour participer à un colloque organisé sur le thème du bien-être à la Fac de droit le mercredi 25 février. L'idée serait de tenir un stand, a minima pendant la pause déjeuner. Nous sommes dans l'attente d'informations à venir.	Faute de volontaires pour porter le sujet, le dossier est abandonné Achat validé à l'unanimité du CODIR Participation du CAF au Raid Handiforts et aux Foulées colorées validée à l'unanimité du CODIR Participation du CAF validée à l'unanimité . Françoise CROCHOT est volontaire pour tenir le stand
<u>VI – RETOUR SUR LES AG DU COMITE REGIONAL ET DU COMITE DEPARTEMENTAL</u> 1) <u>AG Comité Régional FFCAM à Pesmes</u> Florence TONON, qui était la déléguée du club, indique que c'était une belle AG. Les participants ont été reçus par le maire de Pesmes, classée « cité comtoise de caractère ». On déplore l'absence de plus de la moitié des clubs ; toutefois, les structures participantes représentaient 70 % des adhérents. Présence de Jean BERTRAND, secrétaire général de la FFCAM. Le CR prévoit de réaliser une enquête sur les besoins des clubs. 2) <u>AG du CD 25 à Besançon</u> Notre délégué était Olivier DUQUESNOY Le CD 25 est dynamique. Il propose notamment une belle offre de formation (CSV, réussir sa sortie...) Activités Handicaf importante à Pontarlier et Morteau Le week-end départemental aura lieu les 19 et 20 septembre sur le secteur de Baume les Dames	

VII – TARIFS TICKET D'ESCALADE

A la réception de la facture d'Entretemps , il est apparu que le tarif préférentiel accordé aux adhérents du CAF était passé de 5 € à 5,50 €.

Cette augmentation s'est faite sur la base d'un devis validé par Florence TONON en novembre 2024.

En décembre 2025, le prix des tickets vendus aux adhérents avait été réajusté en urgence au prix coûtant de 5,50 €, et une info en ce sens avait été diffusée aux adhérents.

A la demande de Florence TONON, le sujet de la répercussion de l'augmentation aux adhérents est soumis à l'approbation du CODIR

- Maintien du tarif aux adhérents à 5 € : 10 voix pour
- Répercussion du tarif aux adhérents à 5,50 € : 7 voix pour
- Abstentions : 5

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Olivier DUQUESNOY annonce au CODIR qu'il a remis ce 8 janvier la médaille des 50 ans de fidélité au club à Francis GABARRON, absent lors de l'AG du 5 décembre

2) Proposition d'attribution du titre de membre d'honneur

L'article 3 des statuts prévoit un titre de membre d'honneur qui peut être conféré par l'AG à une personne pour services rendus, et dispense le récipiendaire de toute cotisation.

Sur cette base, Olivier DUQUESNOY propose de l'attribuer à Jean-Michel ROLAND, qui est encore très actif au Matériel et à la Bourse aux Skis, mais ne participe plus à aucune sortie avec le club.

A titre transitoire, le club offre sa cotisation à Jean-Michel ROLAND, et le titre de membre d'honneur sera soumis à l'AG de décembre 2026.

D'autres personnes pourront être proposées

Prochaines réunions CODIR : mardi 3 mars 2026, puis jeudi 23 avril 2026

22h20, la séance est levée ;

La soirée se clôture joliment autour de galettes et de bouteilles apportées par les 3 petites nouvelles, Virginie, Odile et Marie-Claire, qu'on remercie !

**Le prix des tickets
vendus aux adhérents
reste fixé à 5 €**

Il sera vendu 1 ticket
par jour (daté) et par
adhérent

Nadine ANDRIEN fera
une note aux
permanenciers en ce
sens

Proposition validée à l'unanimité du CODIR

La secrétaire de séance

Indira

Nadine ANDRIEN

Le Président

James

Olivier DUQUESNOY